

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 1

Page 1 de 1

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 24 septembre 2018

Résolutions adoptées à la 0649^e séance tenue le
27 août 2018

CU-0649-7 **COMITÉ DES PROMOTIONS**

CU-0649-7.1 8^E RAPPORT
2018-A0002-0649^e-202

le Conseil de l'Université :

- accorde la promotion au 1^{er} juin 2018 aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3a) du rapport **2018-A0002-0649^e-202.1** déposé aux archives;
- maintient la décision de ne pas accorder la promotion au 1^{er} juin 2018 à la personne dont le nom paraît à l'article 3b) du rapport **2018-A0002-0649^e-202.1**.

CU-0649-8 **CRÉATION DE COMITÉS D'ÉTHIQUE SECTORIELS**

2018-A0002-0649^e-205

le Conseil de l'Université, conformément au document **2018-A0002-0649^e-205** déposé aux archives, autorise la création des cinq comités sectoriels d'éthique de la recherche suivants:

1. Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC);
2. Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES);
3. Comité d'éthique de la recherche en éducation et en psychologie (CEREP);
4. Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC);
5. Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH).

CU-0649-13.1 ADOPTION DES STATUTS

2018-A0002-0649^e-207

le Conseil de l'Université soumet pour avis à l'Assemblée universitaire le document **2018-A002-0649^e-207.3amendé** déposé aux archives et portant sur des amendements aux Statuts de l'Université en vue de sa séance du 10 septembre 2018.

le Conseil de l'Université, à la majorité d'au moins les trois quarts de ses membres et après consultation de l'Assemblée universitaire, adopte les statuts refondus de l'Université conformément document **2018-A0002-0649^e-207amendé** déposé aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot